

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	43 (1914)
Heft:	11
Rubrik:	Caisse de retraite

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un deuxième volume du catalogue a été publié en 1909. Il a été, comme le précédent, adressé à tous les membres du corps enseignant de la Suisse romande, et, dans la Suisse allemande, à tous ceux qui le désiraient. Nous avons, dès la publication de ce catalogue, repris l'organisation d'une *Société du Musée pédagogique* qui se composera de toutes les personnes et établissements d'instruction et communes versant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum.

Les périodiques à la disposition des visiteurs du Musée sont en augmentation continue.

Voici quelques chiffres comparatifs :

	1892	1897	1905	1908	1910	1912	1914
Pédagogiques	18	22	35	49	59	60	54
Scientifiques	4	8	1	9	15	4	9
Littéraires .	2	3	2	7	5	8	10
Divers . . .	2	2	5	—	1	3	6
	26	35	44	65	70	75	79

De ce dernier nombre (1914), il y a 46 périodiques français, 26 allemands, 3 anglais, 1 italien, 1 hollandais, 2 espagnols.

(A suivre.)

Léon GENOUD.



CAISSE DE RETRAITE

Dans leur assemblée du 28 juin 1913, les membres de la Caisse de retraite avaient à élire le Comité dont la durée des fonctions est de 4 ans. A cette occasion, MM. A. Rosset, président, et H. Guillo, secrétaire, ont cru devoir décliner une réélection. Il ne nous appartient pas de juger les motifs de cette retraite, mais nous sommes certainement les interprètes des sociétaires et du nouveau Comité en présentant à ces deux membres nos sentiments de vive reconnaissance pour les longs et loyaux services qu'ils ont rendus à notre institution.

Le Comité actuel s'est constitué comme suit, le 29 novembre dernier : MM. M. Berset, à Fribourg, président ; E. Gremaud, à Fribourg, vice-président ; P. Lanthmann, à Neirivue, caissier ; Ph. Dessarzin, à Villaz-St-Pierre, secrétaire ; M. Helfer, à Fribourg, membre.

Ce Comité est entré en fonctions le 1^{er} janvier 1914. Il a l'honneur de soumettre à l'approbation de l'assemblée le 78^{me} compte rendu annuel de la Caisse de retraite, comprenant l'exercice 1913. La comptabilité en a été examinée et vérifiée dans une double séance, tenue à Neirivue, le 14 mai. Nous avons eu le plaisir de constater que les comptes sont exacts et les écritures bien tenues. Le dévoué caissier, M. Lanthmann, ne mérite que des éloges pour son excellente gestion.

Voici les résultats de ces comptes, tels que les donne le formulaire établi à cet effet.

Actif.

Capitaux	Fr.	493,008 44
Int. échus impayés et rates à ce jour	»	9,820 75
Cotisations impayées	»	1,570 —
Autres redevances et prétentions	»	1,780 —
Mobilier	»	470 —
Solde en caisse de l'exercice	»	6,933 65
Total	Fr.	<u>513,582 84</u>

Passif.

Pensions échues 31 déc. 1913 et payables en 1914	Fr.	40,280 —
Fortune nette au 31 décembre 1913.	»	<u>473,302 84</u>

Bilan comparatif.

Au 31 déc. 1913, la fortune de la Caisse est de	Fr.	473,302 84
[Au 31 déc. 1912, la fortune de la Caisse était de	»	463,306 01
Augmentation	Fr.	<u>9,996 83</u>

Mouvement des capitaux.

Sommaire des capitaux au 1 ^{er} janvier 1913	Fr.	481,655 54
Placements en 1913.	Fr.	41,885 10
Remboursements en 1913.	»	<u>30,532 20</u>
Augmentation des capitaux	»	11,352 90
Sommaire des capitaux au 31 décembre 1913	Fr.	<u>493,008 44</u>

Rentier.

Au 31 décembre 1913, le rentier comprenait 83 titres : obligations hypothécaires, actions, cédules, carnets d'épargne et cédules de rachat faisant ensemble pour le capital de 493,008 fr. 44 mentionné ci-dessus.

Résumé du compte de Caisse.

RECETTES ORDINAIRES

I. Intérêts des capitaux	Fr.	20,379 30
II. Cotisations des sociétaires	»	15,290 —
III. Subside de l'Etat (2,955 fr. pour 1912)	»	18,045 —
IV. Amendes scolaires	»	3,217 65
V. Divers	»	57 97
Total	Fr.	<u>56,989 92</u>

RECETTES EXTRAORDINAIRES

Rembours de capitaux	Fr.	20,532 20
Subvention scolaire fédérale	»	— —
Dons et legs	»	— —
Total	Fr.	20,532 20

DÉPENSES ORDINAIRES

I. Pensions (anciennes 1871-1881)	Fr.	6,640 —
II. " (nouvelles 1895)	»	34,700 —
III. Rembours de cotisations	»	1,802 40
IV. Traitements et frais d'administration	»	1,031 05
V. Impôts.	»	236 85
VI. Divers	»	68 79
Total	Fr.	44,479 09

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Placements de capitaux	Fr.	41,885 10
Secours	»	— —
Divers	»	300 —
Total	Fr.	42,185 10

Récapitulation.

Recettes ordinaires	Fr.	56,989 92
" extraordinaire	»	30,532 20
Total des recettes	Fr.	87,522 12
Dépenses ordinaires	Fr.	44,479 09
" extraordinaire	»	42,185 10
Total des dépenses	Fr.	86,664 19

Balance.

Recettes de l'exercice Fr. 87,522 12	Dépenses d.l'exercice Fr. 86,664 19
Solde en caisse de 1912 " 6,075 72	
Total Fr. 93,597 84	Total Fr. 86,664 19
Déficit pour balance	Solde en caisse p ^r bal. " 6,933 65
Balance	Balance Fr. 93,597 84

L'administration de la Caisse n'ayant rien présenté d'extraordinaire, nous nous abstenons de commentaires et d'explications inutiles. Toutefois, en parcourant les comptes de 1913 et en les comparant à ceux des années antérieures, on a fait les constatations suivantes :

Au 31 décembre 1913, le sommaire des capitaux s'élève à 493,008 fr. 44 centimes ; au 31 décembre 1912, il s'élevait à 481,655 fr. 54 ; il y a donc augmentation de 11,352 fr. 90. Pour la période décennale 1903-1913,

cette augmentation est de 140,650 fr. 25, due, sans doute, aux subventions fédérales et à l'élévation des cotisations.

En 1912, les pensions échues montaient à 39,340 fr., en 1913 à 40,280 fr. et en 1903 à 25,800 fr.

La rubrique *Cotisations impayées* a passé de 755 fr. en 1912, à 1,570 fr. en 1913. Ici, nous formulons le vœu de ne plus voir, à l'avenir, des retards trop prolongés dans le payement des cotisations. Bien qu'un versement obligatoire, sous peine de poursuites, ait plutôt l'air d'un impôt que d'un placement, nous ne voudrions pas voir se produire, chez nous, ce phénomène inattendu et qui déroutera toutes les prévisions : le retraité malgré lui ou le sociétaire récalcitrant.

Nous savons très bien que le budget d'un instituteur chargé de famille ne supporte pas trop de prélèvements ; nous comprenons aisément qu'une gêne momentanée peut créer d'ennuyeuses nécessités. Aussi, le caissier est toujours autorisé à accorder tout délai *raisonnable* à quiconque lui en fait la demande. Mais il faut qu'on sache qu'au 31 décembre l'Etat n'accorde qu'un subside égal aux cotisations effectivement rentrées.

Au moment où l'idée de révision de notre loi sur la Caisse de retraite fait son chemin, montrons de la bonne volonté, de la concorde et de la solidarité. Ce sera la meilleure garantie du succès. (*A suivre.*)



COMPTES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

EXERCICE 1913

1913		Doit	Avoir
		FR. C.	FR. C.
Janvier	1 Solde en caisse	39 10	
Mai	19 Subside extraordinaire de la Direction pour combler le déficit de l'exercice précédent	200 —	
"	19 Délégation de 2 membres de la Société à la réunion du corps enseignant valaisan, à Sierre	40 —	
Juin	5 Acquitté 4 anciennes notes, à l'imprimerie Saint-Paul	122 40	
Juillet	2 Subside ordinaire de la Direction de l'Instruction publique	500 —	
"	2 Note, librairie Rody	1 30	
"	3 Produit de la vente des cartes de banquet	462 50	
"	3 A la Rédaction du <i>Bulletin pédagogique</i> , allocation.	150 —	
"	4 Note de M. Collaud, restaurant des Merciers, banquet	575 —	